



MATINEE FISCALE

JEUDI 3 JUIN 2021– 8H30/10H30

Visioconférence

Bénéficiaire effectif : concept autonome ou instrument des règles anti-abus ?

Les thèmes suivants seront notamment abordés :

- Le concept de bénéficiaire effectif est-il défini ou variable ? Quelle articulation avec les règles anti-abus ?
- Quelles évolutions du concept de bénéficiaire effectif depuis les arrêts Danois et leur interprétation par les juridictions nationales et les Etats ? Conséquences et perspectives pratiques.
- Les fondements juridiques du concept autorisent-ils une règle de transparence (*look through rule*)? Quels enjeux pour les contribuables?

Intervenants :

Philippe Martin, Président de section, Conseil d'Etat

Françoise Moreau, Directeur fiscal Europe, LafargeHolcim

Alexios Theologitis, Avocat, Clifford Chance Europe LLP

Événement gratuit pour les membres de l'IFA et les non membres de moins de 30 ans
(40 euros pour les non membres de plus de 30 ans)
Inscription à l'aide du formulaire.

